

RÉSULTATS DES ANALYSES TFA EN AVAL DE SALINDRES

Résultats de la campagne de mesure des PFAS et TFA dans l'eau potable, à l'aval de l'ancienne usine Solvay de Salindres.

Depuis plus de 2 ans, Alès Agglomération et l'Agence Régionale de Santé (ARS) réalisent régulièrement des prélèvements sur l'eau potable distribuée aux consommateurs situés à l'aval de l'ancienne usine SOLVAY de Salindres. Cela, dans le but de connaître les concentrations en PFAS et en TFA, fréquemment dénommés « polluants éternels »; l'usine SOLVAY ayant fabriqué du TFA (acide trifluoroacétique) jusqu'à sa fermeture en 2025.

Il convenait donc de s'assurer du caractère potable de l'eau distribuée par le réseau public au niveau des 13 communes concernées.

Les communes concernées

- Alimentation par le forage des Près : Ners, Euzet les Bains, Saint Etienne de l'Olm, Martignargues, Saint Jean de Ceyrargues, Saint Maurice de Cazevieille, Saint Hippolyte de Caton, Saint Cesaïre de Gauzignan.
- Alimentation par le puits du Pont de Ners : Brignon, Boucoiran et Nozières, Cruviers Lascours,
- Alimentation par les puits de la Gare et de Hyerles : Deaux et Vézénobres.

Aucune autre commune d'Alès Agglomération n'est concernée.

Rappel des normes de potabilité

- Il existe une norme européenne et française, dite « somme des 20 PFAS », qui permet de s'assurer que la somme des concentrations des 20 PFAS jugés potentiellement à risque est compatible avec la santé humaine.
Cette norme est de 0.1 µg/l.
- Il n'existe pas, aujourd'hui, de norme sur le TFA; sa toxicité potentielle n'ayant pas été clairement identifiée et quantifiée.
Toutefois, début 2025 et dans l'attente des résultats de nouvelles études en cours de l'OMS et de l'ANSES, la France a fixé une valeur sanitaire indicative à 60 µg/l.
Il ne s'agit pas d'une norme, mais d'une valeur de référence à ne pas atteindre.

Résultats

S'agissant de la « somme des 20 PFAS » : aucun dépassement de la norme n'a été observé. Les résultats obtenus sont tous très en deçà de la limite de 0.1µg/l.

S'agissant du respect de la valeur sanitaire indicative sur les TFA : toutes les analyses réalisées sur l'eau distribuée montrent des concentrations inférieures à 60 µg/l.

Dans le détail :

- S'agissant des 8 communes alimentées par les forages des Prés, les résultats sur l'eau distribuée varient de 11 µg/l à 22.18 µg/l, avec une moyenne de 16 µg/l.
- S'agissant des 3 communes alimentées par le puits du Pont de Ners, les résultats sur l'eau distribuée varient de 3.1 µg/l à 24.8 µg/l, avec une moyenne de 10.4 µg/l.
- S'agissant des 2 communes alimentées par les puits de la Gare et de Hyerles, les résultats sur l'eau distribuée varient de 16.6 µg/l à 42.25 µg/l, avec une moyenne de 24.8 µg/l.

Les eaux distribuées sur les 13 communes situées à l'aval de l'ancienne usine de SOLVAY de Salindres répondent donc aux normes actuellement en vigueur.

La présence de TFA étant toutefois avérée, l'ARS et Alès Agglomération poursuivent leur suivi régulier et resserré de ce paramètre afin de s'assurer de l'absence de dépassement de la valeur sanitaire indicative, tout en cherchant des solutions pour limiter au maximum la concentration des TFA dans l'eau distribuée.

Horaires et contacts

Pour nous rencontrer

Mairie Prim'

11 rue Michelet, 30100 Alès

Lundi et mercredi de 8h à 17h

Mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Pour nous écrire

Courriel

contact@reaal.fr

Courrier postal

REAAL, Alès Agglomération, Bâtiment ATOME,

2 rue Michelet, BP 10059

30105 Alès Cedex

Pour nous contacter

Téléphone

04 66 54 30 90

Du lundi au vendredi



de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

(pour le service administratif)

Pour toute urgence technique 24h/24, 7j/7

<https://reaal.fr/>